

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) responsable de l'enfant.....

- Autorise mon enfant à repartir seul de l'accueil de loisirs (uniquement s'il a 10 ans ou plus)
- Autorise mon enfant à repartir seul de l'école (uniquement pour les élémentaires)
- à 16h30 (car il n'est pas inscrit à l'étude) à 18h (car il est inscrit à l'étude)
- N'autorise pas mon enfant à repartir seul

En cas d'empêchement de ma part, j'autorise* :

Madame, Monsieur : qualité* :

Adresse : Tél :

Madame, Monsieur : qualité* :

Adresse : Tél :

*(Famille, ami, voisin..) à reprendre mon enfant à l'accueil de loisirs/ l'école (à 16h30 s'il n'est pas inscrit à l'étude, à 18h s'il est inscrit à l'étude) (de 16h30 à 18h30 le mercredi) ou à être contacté en cas d'urgence

Autorise l'utilisation et la diffusion à titre gratuit de photos de mon enfant dans le cadre de la promotion des activités des accueils de loisirs. Les photographies susmentionnées sont susceptibles d'être reproduites sur les supports suivants : Publication dans le journal de la ville et sur evreux.fr, expositions dans les accueils de loisirs et les sites d'accueils.

Autorise mon enfant à participer aux sorties hors Evreux et aux activités périscolaires sur le temps du midi

- Je déclare avoir pris connaissance des règlements des activités périscolaires.
- Je décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir avant ou après les heures d'ouverture et de fermeture du centre d'accueil.
- J'autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale, y compris hospitalisation.

Fait-le : . . . / . . . / à : SIGNATURE OBLIGATOIRE
Précédée de la mention « lu et approuvé »

La mairie d'Evreux vous informe que les données recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion du dossier enfant. Les responsables de traitement sont les services de la Direction de l'Education et du Temps de l'Enfant. Les informations collectées par le biais de ce dossier répondent aux finalités suivantes :

Conformément à la législation en vigueur, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courriel au Délégué à la Protection des Données : dpd@epn-agglo.fr ou un courrier à la Ville d'Evreux : DPD – Accueil Petite Cité – CS 70186 – 27001 EVREUX CEDEX en justifiant de votre identité.



EVREUX

Direction de l'Education
Et du Temps de l'Enfant

FICHE DE LIAISON DE L'ENFANT

ANNEE 2023-2024

Dossier de catégorie

à jour en cours

N° Famille :

Ecole de l'enfant : Classe :

Accueil de loisirs de l'Enfant :

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Garçon Fille

Merci de joindre une photo de l'enfant avec cette fiche de liaison **sans la coller ou l'agrafer**

Responsable Légal 1		Responsable Légal 2	
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Portable :	Portable :
Travail :	Travail :

ASSURANCES

Il est conseillé aux responsables légaux de l'enfant de contracter une assurance « individuelle accident extra-scolaire ». Ce type d'assurance concerne les dommages qu'un enfant peut subir sans qu'il y ait lieu de rechercher un quelconque responsable (exemple : un enfant victime de sa propre maladresse). En tout état de cause, nous vous rappelons que l'individuelle n'intervient que lorsque les organismes usuels (sécurité sociale, complémentaire...) sont insuffisants pour assurer une indemnisation complète du préjudice.

Mutuelle :

Nom : N° du contrat :

Responsabilité civile familiale :

Nom : N° du contrat :

Scolaire :

Nom : N° du contrat :

RENSEIGNEMENTS ALIMENTAIRES ET MEDICAUX

ALLERGIES / INTOLERANCES

Votre enfant a-t-il des allergies alimentaires, médicamenteuse, autres allergies ? Si oui, précisez :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Votre enfant est-il concerné par la mise en place d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) ? Si oui, précisez :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Joindre obligatoirement un certificat médical de moins d'1 an afin de prévoir un repas adapté dans nos restaurants. <u>Un délai de carence de 3 jours ouvrés</u> est nécessaire entre la réception du certificat et la production du repas.	

VACCINS

Votre enfant a-t-il reçu les vaccinations obligatoires ? Si le mineur n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Pour les enfants entrant en petite section de maternelle et en CP, fournir la photocopie de la page vaccination du carnet de santé avec indication du nom de l'enfant	<input checked="" type="checkbox"/>

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Nom du médecin traitant : ☎ :	
L'enfant est-il en situation de handicap ? Si oui, précisez :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
L'enfant souffre-t-il d'asthme ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
L'enfant suit-il un traitement médical ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
La pratique de ceratines activités lui est-elle déconseillée ? Si oui, précisez :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
L'enfant porte-t-il : Des lunettes <input type="checkbox"/> Des lentilles <input type="checkbox"/> Des prothèses auditives <input type="checkbox"/> Des prothèses dentaires <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/>	
Précisez :	
Afin d'offrir un accueil de qualité à votre enfant, pour toute pathologie nécessitant une prise en charge particulière, vous devrez vous mettre en relation avec l'équipe périscolaire, la responsable d'office ou le directeur de l'accueil de loisirs.	

REGIME ALIMENTAIRE

Menu choisi pour les repas : 1 seul choix possible : (Pas de changement de régime alimentaire possible en cours d'année)		
Sans restrictions <input type="checkbox"/>	Sans viande <input type="checkbox"/>	Sans porc <input type="checkbox"/>

INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Cochez la case correspondante à la situation de votre enfant :

<input type="checkbox"/> Mon enfant ne mangera pas à la restauration scolaire
<input type="checkbox"/> Mon enfant mangera tous les jours
<input type="checkbox"/> Mon enfant mangera tous les : <input type="checkbox"/> Lundis <input type="checkbox"/> Mardis <input type="checkbox"/> Jeudis <input type="checkbox"/> Vendredis
<input type="checkbox"/> Mon enfant mangera irrégulièrement : (Fournir un planning mensuel à la responsable d'office téléchargeable sur evreux.fr ou disponible à l'école ou utilisez directement le service de préinscription en ligne sur le portail famille)



LA PREINSCRIPTION EST OBLIGATOIRE

1. Votre dossier administratif doit être à jour :

- Dossier de tarification 2023 complété et transmis avec les pièces justificatives
- Cette fiche de liaison de l'enfant complétée

Ces documents doivent être transmis à l'accueil de la petite cité ou en mairie annexe

2. Vous devez ensuite préinscrire votre enfant :

- **Accueils de loisirs** : Inscription et réservation obligatoire sous 2 jours ouvrés, directement à l'accueil de la petite cité ou sur votre espace famille : www.evreux.fr, Bouton « enfance » 
- **Restauration scolaire** : Réservation, annulation sous 5 jours ouvrés sur votre espace famille : www.evreux.fr, Bouton « enfance » 

Les modalités de fonctionnement, de réservation et d'annulation des accueils de loisirs, et des repas en restauration scolaire sont précisées dans les règlements intérieurs des services, disponible sur le portail famille (rubrique « documents à télécharger » ou dans les structures d'accueil)

DATE LIMITE DE RETOUR DE LA FICHE
D'INSCRIPTION : MARDI 16 MAI 2023